97-84027-28

France. Comité du secours national

Séance solennelle sous la présidence...

Paris

1920

97-84027-28
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED - EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

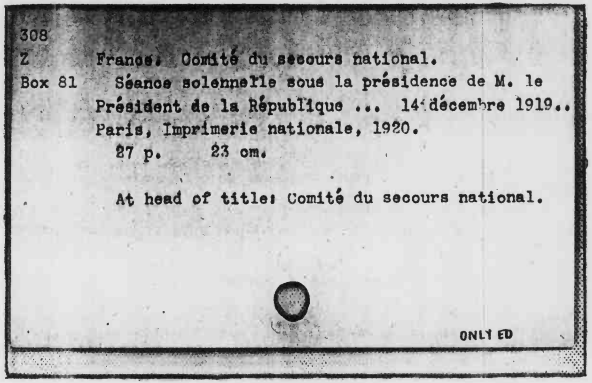

RESTRICTIONS ON USE: *Reproductions may not be made without permission from Columbia University Libraries.*

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35MM REDUCTION RATIO: 11:1 IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 2-26-97 INITIALS: MS

TRACKING # : 21878

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

PM-MGP
METRIC GENERAL PURPOSE TARGET
PHOTOGRAPHIC

150 mm

100 mm

A4

A5

1.0 mm

1.5 mm

2.0 mm

2.5 mm

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

PRECISION℠ RESOLUTION TARGETS

A&P International
2715 Upper Afton Road, St. Paul, MN 55119-4760
612/738-9329 FAX 612/738-1496

B&R
308
I
Box 81

COMITÉ DU SECOURS NATIONAL

SÉANCE SOLENNELLE

SOUS LA PRÉSIDENCE

DE

M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 1919

AU GRAND AMPHITHÉÂTRE DE LA SORBONNE

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCXX

COMITÉ DU SECOURS NATIONAL

SÉANCE SOLENNELLE

SOUS LA PRÉSIDENCE

DE

M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

COMITÉ DU SECOURS NATIONAL

SÉANCE SOLENNELLE

SOUS LA PRÉSIDENCE

DE

M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 1919

AU GRAND AMPHITHÉÂTRE DE LA SORBONNE

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCXX

COMITÉ DU SECOURS NATIONAL

Œuvre reconnue d'utilité publique par décret en date du 29 septembre 1915

SOUS LE HAUT PATRONAGE

DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

FONDÉE EN AOÛT 1914

AVEC L'APPUI ET L'ASSENTIMENT DU GOUVERNEMENT

ET APRÈS ENTENTE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS.

Les Présidents d'Honneur :

MM.

Émile LOUBET, ancien Président de la République.

Armand FALLIÈRES, ancien Président de la République.

Le Président :

Paul APPELL, Président de l'Institut en 1914.

Les Vice-Présidents :

DENYS-COCHIN, de l'Académie française, Député de Paris.

Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française, Président du Comité « France-Amérique ».

Ernest LAVISSE, de l'Académie française, Président de la Ligue française.

PAYELLE, Premier Président de la Cour des Comptes.

Le Comité :

Cardinal Amette, Archevêque de Paris.

Maurice Barrès, Président de la Ligue des Patriotes.

MM.

Louis Barthou, Président du Comité de la Coordination des Secours institué par le Ministre de la Guerre.

Bizot, Inspecteur des Finances, délégué par le Ministre des Finances.

Bled, Secrétaire de l'Union des Syndicats de la Seine.

Brard, ancien Député, Secrétaire général du Parti radical & radical-socialiste.

Ferdinand Buisson, Président de la Ligue des Droits de l'Homme.

Maurice Bloch, Procureur général près la Cour des Comptes.

Léon Bourgeois, Premier Délégué français aux Conférences de la Haye.

Cherest, Président du Conseil général.

Pasteur B. Couve, Président de l'Union consistoriale des Églises réformées de Paris & de la Seine.

Dausset, Rapporteur général du budget de la Ville de Paris.

Mlle Déroulède.

Dubreuilh, Secrétaire du Parti socialiste.

Jean Dupuy, Président du Syndicat de la Presse parisienne.

Vicomte d'Hendecourt, Président général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

A. Guillet, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de Paris.

Henri-Robert, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Louis Jaray, Directeur du Comité « France-Amérique ».

Jouhaux, Secrétaire de la Confédération générale du Travail.

Albert Kahn.

E. Laurent, Préfet honoraire.

Lépine, Membre de l'Institut.

Marguerie, Vice-Président du Conseil d'État.

Charles Maurras, Vice-Président de la Ligue d'Action française.

Mérillon, Président à la Cour de Cassation.

Louis Mill, ancien Député.

Albert Mirabaud, Banquier.

Pallain, Gouverneur de la Banque de France.

Poisson, Secrétaire de la Fédération nationale des Coopératives de consommation.

Alexandre Ribot, de l'Académie française, Vice-Président de la Commission supérieure de Ravitaillement.

Vallery-Radot, Président de l'Office central des Œuvres de bienfaisance.

De Verneuil, Syndic honoraire des Agents de Change.

MM.

Contrôleur des Finances :

J. Bizot.

Trésorier :

Albert Mirabaud.

Secrétaire général du Comité :

A. Guillet.

Délégués généraux :

A. Guérin, pour la Section des Départements.
H. Mouton, pour la Section Paris-Seine.

Directeur des magasins :

Capitaine B. Truillet.

Membres décédés :

M. Baudouin, Premier Président de la Cour de Cassation.
David-Mennet, Président de la Chambre de Commerce de Paris.
Léon Devin, Président de l'Office central des Œuvres de bienfaisance.
Lévy, Grand Rabbin de France.
Liard, Vice-Recteur de l'Académie de Paris.
Mithouard, Président du Conseil municipal de Paris.
L. Poincaré, Vice-Recteur de l'Académie de Paris.
De Ribes-Christofle.
Pasteur Ch. Wagner.

DISCOURS DE M. PAUL APPELL,

PRÉSIDENT DU COMITÉ.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES, MESSIEURS.

Mes premières paroles seront des paroles de gratitude. Au nom du Comité, je remercie M. le Président de la République, les Pouvoirs Publics & le Haut Commandement Militaire, qui nous ont manifesté leur confiance & nous ont aidés en toute occasion.

Je remercie les souscripteurs & les donateurs, petits ou grands, étrangers ou français, qui nous ont fourni les moyens d'accomplir notre mission de bienfaisance; je remercie les Membres de la Commission de répartition, les Préfets & les Maires, ainsi que les conseillers divers & les collaborateurs bénévoles, qui nous ont secondés dans notre tâche; je remercie enfin les Œuvres & les Groupements de toute nature qui ont, comme intermédiaires, uni leurs efforts aux nôtres, en apportant dans la distribution des secours, avec la chaleur du cœur, le réconfort de la sympathie.

La séance d'aujourd'hui, tenue sous la présidence du Premier Magistrat de la République, est une assemblée générale de tous ceux qui ont participé aux Œuvres de secours aux victimes civiles de la guerre. Notre tâche, dans

sa généralité, prend fin, par la Paix victorieuse que nous devons à la valeur de nos Armées & au Génie de nos Maréchaux.

Quand la Guerre nous fut déclarée subitement par une Allemagne qui l'avait formidablement préparée, tous les Français comprirent que le plan allemand était de nous écraser, sous le nombre des hommes & sous le poids des armements, avant que le monde civilisé fût revenu de sa stupeur & que la conscience universelle eût dressé l'Humanité entière contre l'effroyable agresseur. C'est alors que des représentants des partis politiques les plus divers, des hommes appartenant aux grands corps de l'État & aux grands organismes nationaux, se réunirent à la Sorbonne, dans la Salle des Actes de la Faculté des Sciences, pour organiser la lutte contre la misère, pendant que nos vaillants soldats luttaient contre l'ennemi. La composition de la réunion fut telle que toute infortune française fût assurée d'y trouver, mieux qu'un défenseur, un ami, & que chaque intérêt matériel y rencontrât une compétence.

Le titre *Secours National* réunit l'unanimité des suffrages & le Comité fut constitué, avec l'assentiment des Pouvoirs Publics, sous le haut patronage du Président de la République, & la présidence d'honneur des anciens présidents MM. Loubet & Fallières.

Dès la première séance, le Comité se considéra comme un organisme central de secours aux victimes civiles de la Guerre. Il prit, comme règles fondamentales, d'utiliser le concours d'œuvres existantes, d'aider particulièrement les œuvres nouvellement créées, qui offraient des garanties de vitalité & de puissance d'action, d'éviter l'éparpillement des ressources, d'exiger de chaque œuvre, en échange des subventions qu'il lui donnait, un effort personnel au moins égal. Il décida de recourir, autant que possible, à l'assistance par le travail, mais, dans des conditions telles, que la valeur de la main-d'œuvre normale ne fût pas dépréciée, & que les fabrications entreprises ne fissent pas au commerce une concurrence privilégiée. Il s'efforça d'éviter les doubles emplois & l'exploitation de l'assistance par des gens sans scrupules; il résolut de distribuer des secours en nature, de préférence aux secours en argent. Enfin, il prit la résolution d'intervenir au premier moment, même pour des misères qui devaient plus tard être secourues par les Pouvoirs Publics, en attendant que l'action de l'État ait eu le temps de s'organiser.

Ces principes posés, l'action commença aussitôt.

Comment pourvoir à l'alimentation des familles des combattants, réduites à l'allocation militaire? Comment organiser l'assistance par le travail, & remédier au chômage? Tous les points de vue furent discutés, &, finalement, par la confrontation des opinions diverses, unies dans le but à atteindre, les décisions furent prises à l'unanimité Cette unanimité se retrouva constamment par la suite, dans les mêmes conditions.

Sans abandonner complètement la soupe populaire classique, le Comité lui substitua, autant que possible, un véritable repas; pour sauvegarder la dignité du consommateur, dont la Guerre avait bouleversé l'existence, il décida d'écarter la gratuité totale & d'exiger une légère rétribution, l'excédent des dépenses restant à sa charge. Dès lors, les repas populaires étaient créés; dans les départements comme à Paris, furent servis, pendant les quatre ans de Guerre, plus de cinquante millions de repas & plus de dix millions de soupes.

Il fallut ensuite assister par le travail des milliers de femmes, sans ressources & sans aptitudes professionnelles pour la couture. Des ouvroirs, où ces femmes venaient coudre pour les hôpitaux ou pour les vestiaires, moyennant une modeste rétribution, dépassant souvent la valeur même du travail, s'organisèrent partout. Le Comité les aida, par des subventions calculées suivant des barèmes conformes à ses principes généraux. Il fallait également aider les ouvrières professionnelles, que la fermeture de

tant de maisons privait de leurs moyens d'existence. La Fédération des Organismes du travail féminin, les Ateliers professionnels, des organisations municipales, groupèrent des femmes, afin de les faire travailler avec un salaire normal, principalement pour des fournitures commandées par l'Intendance. Seulement, il manquait à la plupart de ces organisations un fonds initial de roulement pour la mise en train, l'achat de matières premières ou de machines, & le payement des salaires, en attendant les rentrées d'argent. Le Secours National leur fit alors des prêts gratuits, souvent considérables, remboursables sur les bénéfices à venir. L'argent de nos souscripteurs produisait ainsi un effet des plus utiles, & pouvait cependant servir plus tard pour des secours proprement dits.

Mais les réfugiés, dont vous connaissez tous les terribles souffrances, venaient en foule du Nord & de l'Est. Des œuvres se formèrent pour les accueillir, les nourrir, les vêtir & les loger. Le Comité les subventionna d'après ses méthodes. Il fut ainsi amené à soutenir des organismes de secours, qui, par les phases diverses d'avance ou de recul de nos Armées, se developpèrent & durèrent bien après l'armistice : œuvres d'hospitalisation & d'entretien, œuvres d'habillement, Comités centraux des dix départements occupés, œuvres provinciales de la France non envahie.

Par la prolongation de la Guerre, de nouvelles catégories de victimes se produisaient : les écrivains, les artistes, les professeurs privés, tous ces Français qui sont en temps de Paix comme la parure de la Nation, voyaient s'épuiser leurs maigres économies. Le Comité intervint en leur faveur, par d'importantes subventions à quarante et une œuvres ou associations très variées, comme : l'Association des Artistes, la Société des Gens de Lettres, le Comité des Lettres, la Société des Auteurs & Compositeurs dramatiques, l'Association des Journalistes parisiens, etc.

Pendant les hivers de 1914 & 1915, le Comité facilita les fournitures de charbon aux ménages sans ressources, par

l'intermédiaire des Maires des vingt arrondissements. Les années suivantes, la Ville de Paris prit ces secours à sa charge. Pour procurer aux réfugiés & aux malheureux de toute sorte des vêtements, le Comité subventionna un grand nombre de vestiaires, en nature & en argent. Il donna, par l'intermédiaire de trente-sept œuvres, des secours individuels à des misères spéciales de vieillards & de femmes isolées, misères résultant de l'âge, de la maladie & de l'impossibilité de trouver un travail rémunérateur.

Tandis que nous souffrions de la Guerre, les Français vivant de l'autre côté de la ligne de feu souffraient encore plus que nous. Pour ces malheureux, privés de toute nouvelle vraie, séparés de la Patrie, ne sachant ce que devenaient leurs fils, leurs frères, leurs maris sous les armes, la nourriture était assurée par l'admirable effort d'une Commission Hispano-Américaine; mais les vêtements & les chaussures faisaient cruellement défaut. Le Comité du Secours National, grâce au dévouement de généreux Lillois, réussit à faire des envois dans la France envahie pendant la période 1916-1918. Un appel fait à la population parisienne émut tous les cœurs : le Comité, reçut un grand nombre de vêtements neufs ou usagés & de pièces d'étoffes qui, venant se joindre aux dons américains, nous permirent d'envoyer quarante wagons d'habits à nos malheureux compatriotes.

Nous avons déjà parlé des secours donnés aux Réfugiés & aux Évacués, victimes, en quelque sorte, normales, de la Guerre. Mais le Comité fut amené à secourir d'autres Français, auxquels nos barbares ennemis infligeaient, contrairement au droit des gens, des traitements inhumains & odieux, qu'on ne saurait trop flétrir; ils prenaient, par milliers, des captifs dans les régions envahies & les transportaient en Allemagne comme du bétail, séparant les enfants des parents & disloquant les familles; puis ils les renvoyaient en France exténués & moribonds. Le Comité contribua à organiser des Vestiaires & des Cantines pour

vêtir & réconforter ces victimes, en attendant que le Ministère de l'Intérieur eût établi un service complet de secours.

Il fallait que nous nous occupions aussi des villages ravagés par l'avance des Allemands, puis reconquis par nos vaillants soldats; il fallait y porter des secours en nature, de toutes espèces, depuis le sel jusqu'aux vêtements, l'argent ne pouvant plus être utilisé en l'absence de tout commerce de détail; des habits, des chaussures, des provisions données en grande quantité par les États-Unis, par le Canada, par d'autres pays amis de la France, furent distribués sur place, soit par des Membres ou des Délégués du Comité, soit par des Commissions locales, créées à l'image du Secours National, & chargées chacune des répartitions dans un secteur déterminé. En outre, le Comité conclut des accords avec des œuvres spéciales, le Bon Gîte qui donne des meubles & de la literie, & l'Aide Immédiate à l'Agriculture, qui fournit aux travailleurs agricoles des instruments, pelles, pioches, râteaux, etc., à des prix extrêmement modiques, inférieurs à la valeur d'achat.

Pour secourir utilement les Alsaciens & les Lorrains revenus à la mère patrie, le Comité avait formé dès 1915 une Commission spéciale d'Alsace-Lorraine, comprenant les représentants les plus compétents des provinces délivrées.

Depuis que l'État a établi pour les régions dévastées un organe spécial, le Ministère de la Reconstitution nationale, le Comité s'est employé à y faciliter la formation d'une Commission consultative d'entente & de coordination entre les services publics, les œuvres diverses s'occupant des Régions Libérées, la Croix-Rouge américaine & le Secours National. Sur les bases élaborées par cette Commission, le Comité a fait de nombreux envois de vêtements & de couvertures. Il se propose de continuer cette action, en y consacrant toutes les ressources qui resteront disponibles.

Une des plus grandes préoccupations du Comité fût, en

secourant l'Enfance, de contribuer à assurer l'avenir de la Patrie. Il subventionna *régulièrement* les Cantines maternelles, les Garderies, les Crèches & les Pouponnières. Il dut également s'occuper des orphelinats antérieurs à la Guerre, dont les ressources, provenant principalement de dons particuliers, s'étaient subitement taries; il les aida d'après un tarif assurant à chaque enfant le pain quotidien.

Vinrent ensuite des œuvres nombreuses, procurant aux enfants malades ou affaiblis un séjour à la mer ou à la montagne; puis des œuvres s'occupant de soustraire les enfants aux dangers de la ligne de feu & des bombardements.

Mais, dans l'assistance à l'enfance, se plaçaient en première ligne les secours aux Orphelins de la guerre sans ressources. Le Comité, tout en subventionnant du mieux qu'il put les œuvres qui s'étaient préoccupées de ces enfants, pensa que les Orphelins de la Guerre, nécessiteux ou non, devraient être un jour adoptés par la Nation & recevoir d'elle une aide matérielle & morale. Il émit, au début de 1915, un vœu demandant «que les Pouvoirs Publics voulussent bien assimiler à une dette nationale les obligations du Pays envers les Orphelins de la Guerre; qu'il fût constitué, pour assurer l'entretien & l'éducation de ces enfants, un fonds national, qui serait géré, non par l'Assistance publique, mais par une organisation spéciale constituée, comme le Secours National, à l'image de la Nation; que la volonté des parents fût respectée, pour le choix de l'éducation laïque ou confessionnelle; que l'on s'efforçat d'entretenir, chez ces enfants, le vif sentiment de la fraternité française, dont leurs pères avaient donné le magnifique exemple». Ce vœu a été transmis officiellement à M. le Président de la République. Les idées qu'il exprime forment aujourd'hui l'essentiel de la loi sur les Pupilles de la Nation, promulguée le 27 juillet 1917.

En attendant, il fallait trouver des fonds pour aider les

œuvres d'Orphelins de la Guerre. Le Gouvernement témoigna sa confiance au Secours National, en lui demandant de constituer un Comité d'entente, chargé d'attribuer les fonds de la première journée des Orphelins de juin 1915. Cette Journée produisit trois millions qui permirent au Comité d'entente, devenu *Comité d'attribution*, d'assurer des subventions régulières aux Orphelins de la Guerre, par l'intermédiaire des Œuvres spéciales créées à cet effet du 1er juillet 1915 au 31 août 1916. A ce moment, le Gouvernement, afin de répondre aux exigences de la situation, autorisa, pour les 1er & 2 novembre 1916, une seconde Journée des Orphelins, qui fut organisée par le Comité du Secours National, d'accord avec le Comité d'Attribution, & qui rapporta quatre millions. C'est après l'épuisement des sommes ainsi recueillies que les Pouvoirs Publics donnèrent les fonds nécessaires pour la continuation des secours, d'abord au Comité d'attribution, puis à l'Office national des Pupilles de la Nation.

Mais il importe aussi de songer à l'apprentissage des enfants en âge de travailler, afin de faire d'eux de bons citoyens, utiles à la Patrie. D'abord, le Comité a subventionné régulièrement quatorze organisations générales d'apprentissage, en vue de soustraire les jeunes gens aux dangers de la rue; puis, il a constitué, avec le Comité central d'assistance aux Orphelins, Veuves & Ascendants des militaires morts pour la France, une grande commission d'étude des conditions de l'apprentissage & de la formation professionnelle des Orphelins de la Guerre; il a mis en réserve une somme de deux millions, pour créer des bourses d'apprentissage.

La confiance des Pouvoirs Publics à l'égard du Secours National devait le conduire à organiser d'autres Journées, moins pour alimenter sa caisse propre que pour venir en aide à des infortunes spéciales; outre les deux Journées des Orphelins, le Comité a ainsi organisé cinq autres Journées, d'abord la Journée Française pour ses œuvres & pour les

régions envahies, puis la Journée Serbe, celle des Tuberculeux anciens militaires, celle de l'Armée d'Afrique & des Troupes coloniales, enfin celle des Régions libérées commencée le 14 Juillet de cette année. Chaque fois, nous avons eu l'aide précieuse des Dames des Croix-Rouges; qu'elles veuillent bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance. Les sept Journées réunies ont produit plus de vingt-deux millions pour les victimes de la guerre.

*
* *

Je ne dirai rien des Membres actuels du Comité : ils se retireront avec la conscience d'avoir bien servi leur Pays. Mais je crois devoir, en votre nom à tous, rendre hommage à ceux qui ne sont plus : le Premier Président de la Cour de cassation Baudouin, mort subitement à une séance du Comité de répartition, au moment où il commençait à lire un rapport sur une œuvre d'orphelins; David-Mennet & de Ribes-Christofle, présidents de la Chambre de commerce de Paris; Léon Devin, président, & Fournier-Sarlovèze, représentant de l'Office central des œuvres de bienfaisance; Louis Liard, recteur de l'Université de Paris; le pasteur Charles Wagner; le président du Conseil municipal, Mithouard; le grand-rabbin de France, Lévy.

Les souscripteurs & les donateurs ont eu leurs noms insérés à l'*Officiel*, dans des listes occupant plus d'un millier de colonnes. Je les remercie de nouveau du fond du cœur, au nom des victimes civiles de la guerre, qu'ils ont contribué non seulement à soulager, mais souvent à sauver. Je dois remercier, en premier lieu, les donateurs étrangers & rappeler le bien immense qu'ils ont fait. Les États-Unis d'Amérique & le Canada nous ont envoyé des sommes considérables, avec des milliers de pièces de vêtements, des caisses de provisions de toute nature & même

des automobiles; certains envois ont été directs, d'autres sont dus à l'utile concours du Comité France-Amérique, d'autres enfin sont parvenus par l'intermédiaire de l'ambassadeur des États-Unis en France, du ministre du Canada en France, de l'ambassadeur de France à Washington. Plusieurs Comités, formés aux États-Unis & au Canada, se sont constitués en filiales du Secours National. Si je ne peux citer les noms de tous nos bienfaiteurs américains, je dois cependant nommer MM. Morgan & Harjès à Paris, & Mme Whitney Warren à New-York. Des dons approchant de deux millions nous sont également arrivés d'Angleterre, d'Amérique latine & d'autres pays. La guerre est terminée, nos souffrances les plus aiguës sont passées, mais la reconnaissance envers nos amis étrangers vivra éternellement dans nos cœurs.

Parmi les donateurs français se placent, côte à côte, les sociétés & compagnies diverses & les souscripteurs individuels; je signalerai spécialement les versements réguliers d'un grand nombre de corporations : cheminots, personnel des Postes, Télégraphes & Téléphones, instituteurs publics & privés, professeurs de l'Enseignement secondaire & de l'Enseignement supérieur, magistrats, fonctionnaires des Finances & d'autres administrations publiques (Ville de Paris, Préfecture de la Seine, Préfecture de police, etc.), qui, tout en soutenant leurs œuvres corporatives, ont abandonné par mois, au Secours National, une journée d'un salaire ou d'un traitement bien modeste : voici à cet égard quelques chiffres :

Les recettes du Comité du Secours National peuvent se classer en quatre catégories :

1° Les souscriptions :

Les souscriptions ont atteint le chiffre de 29,607,700 fr. 60. Dans cette somme, les versements effectués par les établissements financiers ou industriels & les maisons de commerce sont compris pour..... 7,646,000 francs.

Les versements des groupements d'ouvriers ou de fonctionnaires, par prélèvement sur leurs traitements ou salaires, pour..... 7,874,000 francs.

Les souscriptions individuelles en France pour..... 6,399,000 francs.

Les collectes & souscriptions de nos nationaux à l'étranger & dans les Colonies, pour..... 1,473,000 francs.

Les versements de l'étranger :

Amérique pour..... 3,692,000 francs.

Angleterre pour..... 1,523,000 francs.

Autres États étrangers..... 995,000 francs.

2° Le produit de la Journée Française..... 3,951,000 francs.

3° Les intérêts de fonds placés... 1,403,000 francs.

4° Les recettes diverses : vente de médailles, d'affiches, etc..... 240,200 francs.

Depuis sa fondation, en août 1914, jusqu'au 31 août 1919, soit pendant les cinq premières années de son fonctionnement, le Comité du Secours National a recueilli, pour son action directe de bienfaisance..... 35,202,000 francs.

Il a dépensé en subventions à des œuvres..... 26,324,240 fr. 48.

Il a de plus prêté ou avancé à diverses œuvres..... 3,234,599 fr. 85.

Au 31 août, son solde en caisse, en portefeuille & créances diverses, constitué par l'excédent des recettes sur les dépenses, atteignait..... 8,877,000 francs.

Sur cet excédent de recettes :

1,220,000 francs représentent les prêts non encore remboursés;

2,000,000 francs sont affectés aux œuvres d'apprentissage des Orphelins de la guerre;

1,500,000 francs ont été réservés, pour permettre au Secours National de continuer, au cours du présent hiver, son appui aux œuvres déjà subventionnées par lui depuis sa fondation.

600,000 francs seront versés à la Journée des Régions libérées.

Le reste permettra au Secours National d'achever son œuvre de bienfaisance dans les provinces dévastées.

En dehors des secours en argent, le Comité a reçu & réparti pour plus de 10 millions de francs de dons en nature, somme qui, jointe au produit des Journées, porte à environ 65 millions le chiffre total de son action.

*
* *

Tel est l'exposé rapide, Mesdames & Messieurs, de l'œuvre que votre générosité & votre concours ont permis d'accomplir.

Grâce à vous, la tranquillité de la rue a été assurée, l'alimentation a été organisée, les femmes atteintes par le chômage ont pu travailler, les écrivains, les artistes, les professeurs privés ont été assistés, les réfugiés, les rapatriés, les malheureux habitants des régions dévastées ont été secourus, les enfants ont été sauvés, les Orphelins de la guerre ont été aidés matériellement & moralement. C'est là, de votre part, un magnifique exemple d'action commune, de concorde & de solidarité.

Cette solennité place aujourd'hui un Alsacien aux côtés de M. le Président de la République : vous pouvez y voir le symbole du retour de l'Alsace & de la Lorraine à la France. C'est, pour moi, la magnifique réalisation du rêve

de ma vie entière d'avoir pu assister à la victoire du Droit & de la Liberté.

Mais je termine. Après le souvenir donné à nos épreuves passées et à nos efforts à tous, pour surmonter la terrible crise de la guerre, tournons-nous avec confiance vers l'avenir, en nous appuyant sur les résultats obtenus par l'esprit d'union qui a inspiré & fécondé notre œuvre. La preuve est largement faite que des hommes droits & sincères finissent nécessairement par s'entendre sur la solution de problèmes précis, quand ils savent qu'il n'existe, d'aucun côté, ni ambition personnelle, ni intérêt particulier. Nous devons avoir l'espérance que cette même entente s'établira entre tous les Français, pour la réalisation de la grande tâche de réparation & de reconstitution des forces vives de notre chère Patrie.

13 décembre 1919.

DISCOURS DE M. RAYMOND POINCARÉ,

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Messieurs,

Nul ne pouvait nous donner un aperçu plus fidèle de l'œuvre magnifique accomplie par le Secours National que l'homme éminent qui l'a dirigé avec tant de dévouement & tant d'éclat. M. Appell a rendu justice à tous, sauf à lui-même. C'est cependant sous ses auspices et avec sa collaboration infatigable que s'est poursuivi, pendant cinq années, l'effort du Comité. Ouvroirs et repas populaires, prêts aux ouvriers en chômage, crèches et cantines maternelles, pouponnières & garderies, colonies de vacances, établissements d'apprentissage & orphelinats, subventions à une multitude d'entreprises philanthropiques, secours en espèces, en vêtements, en vivres, en chauffage; assistance aux réfugiés, aux rapatriés, aux blessés, aux réformés, aux convalescents, aux prisonniers, aux tuberculeux, aux orphelins de guerre — que sais-je encore? toutes ces initiatives bienfaisantes ont été prises sous l'active présidence de l'illustre savant, du grand Alsacien, du bon Français auquel il m'est agréable d'adresser aujourd'hui, au nom du Pays, mes remerciements & mes félicitations.

Meßieurs, lorsque la guerre a éclaté, il est außitôt apparu qu'elle dépaßerait fatalement en proportions toutes celles qui avaient mis autrefois des armées aux prises. D'abord, pour la France, de quoi s'agißait-il? De l'honneur, sans doute, mais de la vie également. La défaite nous rayait de la carte du monde. Lutter sans défaillance außi longtemps que la victoire tarderait à se prononcer pour nous, c'était donc non seulement notre devoir sacré, mais notre unique reßource. Et il était aisé de prévoir qu'une guerre longue trainerait derrière elle un immense cortège de deuils & d'infortunes.

Puis, c'était la première fois que des nations entières allaient se rencontrer sur les champs de bataille. Dans la fleur de la jeuneße ou dans la force de l'âge, tous les citoyens étaient appelés sous les drapeaux. Les paysans devaient abandonner la culture de leurs terres, les ouvriers quitter leurs usines, les artistes délaisser leurs ateliers, les écrivains interrompre leurs ouvrages commencés, les médecins & les avocats fermer leurs cabinets. C'était le vide qui se faisait tout à coup dans le pays. Vieillards, femmes & enfants reßtaient seuls, chargés d'alimenter la Nation, secourus sans doute par la prévoyance de l'Etat, mais exposés cependant à succomber sous la tâche formidable que leur infligeait le départ des claßes mobilisées.

Ce n'était pas tout encore. Les horribles moyens de destruction qu'avait inventés le génie de la guerre, les obus explosifs, incendiaires et aßphyxiants, les bombardements par Zeppelins & par avions, l'emploi des gaz délétères, la dévaßtation ßystématique des régions envahies, venaient bientôt augmenter les souffrances & multiplier indéfiniment les misères.

Pendant que, sur le front, l'armée réalisait, pour sauver la France, des prodiges quotidiens d'endurance & d'héroïsme, il fallait donc qu'à l'arrière des libéralités individuelles ou collec-

tives, intelligemment ßtimulées & combinées, pußent donner aux populations malheureuses un peu de soulagement & de réconfort.

Grâce aux hommes de cœur & de bonne volonté qui ont eu, dès le mois d'août 1914, l'idée de se grouper pour créer le Comité du Secours National, grâce aux innombrables établißements publics & privés qui se sont aßociés à leur pensée, il s'eßt fait en France, pour les besoins de cette œuvre gigantesque, un miracle d'union & de charité.

Des représentants de tous les grands corps de l'État, de toutes les confeßions religieuses, de tous les partis politiques, se sont ßpontanément rencontrés dans les mêmes intentions & se sont concertés pour l'exécution d'un même programme. Liße émouvante & grandiose, où figurent côte à côte, pour ßymboliser l'unité de la France éternelle, des députés conservateurs & des membres du parti ßocialiße, un cardinal & un grand-rabbin, un président de la Ligue des patriotes & un ßecrétaire de la Confédération générale du travail, la magißrature, l'Inßitut, la preße, la finance, l'adminißration, les ßyndicats, en un mot toute la variété des éléments dont l'harmonieuse combinaißon forme l'âme française & entretient l'activité nationale.

Sous la puißante inßpiration de cet organiße central, les millions sont tombés par dizaines dans les caißes du Comité; des ßouscriptions importantes ont été provoquées dans les pays alliés; des Journées fructueuses ont été organißés en France au profit des œuvres de guerre, des orphelins, des anciens militaires tuberculeux, des troupes coloniales & africaines, des familles serbes; une foule de donateurs, dont la liße remplit un millier de colonnes dans le Journal officiel *et dont beaucoup ont gardé l'anonymat, ont envoyé des offrandes dont les plus modeßtes ne sont pas les moins touchantes & dont l'abondance a révélé, dans les foyers*

les plus humbles comme dans les demeures les plus fortunées, des trésors infinis de désintéreßement & de générosité.

Jamais si bel exemple de solidarité n'avait été donné par tout un peuple; jamais la perception du péril commun & la conscience du devoir civique n'avait déterminé un élan plus général & plus enthousiaſte. Que de telles largeßes & de tels sacrifices aient pu se prolonger & se renouveler pendant plusieurs années d'hoſtilités & de privations, que la victoire même & l'armiſtice n'aient pas mis fin aux envois de fonds, c'eſt la preuve que ce mouvement unanime de bonté n'avait rien d'artificiel ni d'irréfléchi, qu'il trouvait sa force dans les profondeurs mêmes de l'âme populaire & qu'il était la manifeſtation, à la fois éclatante & durable, d'une volonté très précise de concorde & d'aßiſtance mutuelle.

Comment des sentiments auſsi nobles seraient-ils deſtinés à s'éteindre? Comment des succès auſsi merveilleux reſteraient-ils sans lendemain? Parce que l'ennemi nous a, de mauvaise grâce, rendu nos provinces, parce que la victoire a vengé nos morts, parce que la paix eſt non pas même encore inſtallée dans la réalité, mais couchée sur le papier, allons-nous croire que nous pouvons maintenant nous paßer d'union patriotique, de dévouement collectif & d'efforts organisés? Non, non, Meßieurs, que M. Appell se raßure, nous ne commettrons pas cette erreur fatale. Pour refaire la France appauvrie par la guerre, pour réparer les ruines de nos départements de l'Eſt & du Nord, pour reſtaurer nos finances, pour reconſtituer notre marine de commerce, pour améliorer nos transports, accroître nos exportations & rétablir notre change, nous avons plus que jamais besoin de savoir sacrifier nos intérêts particuliers aux exigences de l'intérêt public & d'élever conſtamment devant nos yeux, au-dessus des inévitables conflits d'opinions, l'image immaculée

de la Patrie. Puiße la belle miſsion que vous avez, Meßieurs, si heureusement remplie dans la guerre n'être pas oubliée par nous dans la paix! Puiſsions-nous comprendre & nous rappeler les précieux enseignements que vous nous avez donnés & ne jamais laiſser mourir la flamme que vous avez allumée!

COMITÉ DU SECOURS NATIONAL

(1914-1919)

SÉANCE SOLENNELLE

SOUS LA PRÉSIDENCE

DE

M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 1919

AU GRAND AMPHITHÉÂTRE DE LA SORBONNE

PROGRAMME.

1. La Marseillaise.
   Musique de la Garde Républicaine.
   Direction de M. G. Balay.

2. Discours de M. le Président du Secours National.

3. Discours de M. le Président de la République.

4. *a*) S'Elsass unser Ländel.
   b) Der Hans im Schnockeloch.
   Chants alsaciens exécutés par trente jeunes filles alsaciennes portant les costumes authentiques de leurs villages, sous la direction de Mme Freysz.

5. *a*) En ce doux Asile..... J.-Ph. Rameau.
   b) Rappelons la Souvenance..... Gevaert.
   Chœur des Orphelins de la Guerre de la «Cantoria», sous la direction de M. Jules Meunier, fondateur de la «Cantoria».

6. Marche militaire.
   Musique de la Garde Républicaine.

7. La Plainte du Clocher (*pièce descriptive*). G. Balay.
   Musique de la Garde Républicaine.

8. *a*) Noël ancien (XVIe siècle).
   b) France merci.
   Les jeunes filles Alsaciennes.

9. *a*) Vieux Noël français..... Auteur inconnu.
   Solo par un Orphelin de la Guerre (*soprano*) *de la «Cantoria» & Chœur.*
   b) L'Ange Gardien (*chœur*)..... César Franck.
   c) Par la voix du Canon d'alarme (*chant patriotique*).
   Solo par un Orphelin de la Guerre (*alto*) *de la «Cantoria».*
   La «Cantoria» est accompagnée par la Musique de la Garde Républicaine.

10. Allégorie.
    La France..... Mlle J. Hatto, de l'Opéra.
    L'Alsace..... Mlle A. Meunier, de l'Opéra.
    La Lorraine..... Mme J. Gabaroche.

Donnée au front, dès l'armistice, par ces mêmes artistes. Théâtre aux Armées.

MSH 21878

END OF
TITLE